

VERSION 5.3 – 29/05/2024

Evolution	Objet
<p>Connexion au DCC <i>Pro Santé Connect</i></p>	<p>Les professionnels de santé disposant d'une carte CPX (CPS, CPE, CPA) et/ou e-CPX (CPS, CPE, CPA) peuvent se connecter au DCC via Pro Santé Connect.</p> <p>Pré-requis pour se connecter via carte CPX (CPS, CPE, CPA) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disposer d'un lecteur de carte • Installer l'application Cryptolib sur son PC <p>1^{ère} connexion au DCC via Pro Santé Connect :</p> <ul style="list-style-type: none"> • J'ai un numéro RPPS : je me connecte directement au DCC en cliquant sur le bouton Pro Santé Connect • Je n'ai pas de numéro RPPS : <ol style="list-style-type: none"> 1. Introduire ma carte CPX (CPS, CPE, CPA) dans le lecteur 2. Me connecter au DCC via identifiant/mot de passe 3. Cliquer sur « Mes préférences » 4. Cliquer sur « Gestion de ma carte CPS » 5. Cliquer sur « Ajouter une carte via le lecteur de carte » 6. Un message s'affiche : « Succès. La carte CPS a bien été enregistrée » 7. Prochaine connexion au DCC via Pro Santé Connect



Fiche RCP Pneumologie	<p>Dans l'onglet « Données liées à la pathologie », rubrique « Exploration Fonctionnelle = Oui », il est possible de renseigner 8 caractères dans le champ « CV (ml%) ».</p>
Bulle info <i>« Message au médecin »</i> <i>Profil Administrateur 3C</i>	<p>Dans la rubrique « Administrer les RCP », une bulle info  a été ajoutée.</p> <p>Elle comprend le texte suivant : « <i>Le message au médecin s'affiche lors de chaque inscription d'un dossier à cette RCP. Il permet de préciser les attendus de la RCP pour la présentation du dossier. A noter que ce message est strictement informatif et n'empêche pas l'inscription d'un dossier en RCP</i> ».</p>